

Dernière mise à jour le 09 février 2024

Calcul de la taxe sur les véhicules de société (TVS)

La TVS est remplacée par deux taxes composant la TVS : la taxe sur les émissions de polluants atmosphériques et la taxe sur les émissions de dioxyde de carbone (CO²) des véhicules de tourisme. La loi de finances pour 2024 réforme profondément les barèmes.

Sommaire

- La taxe sur les polluants atmosphériques
- Taxe sur les émissions de CO₂

La taxe sur les polluants atmosphériques

La loi de finances pour 2024 remplace à compter de 2024 la taxe sur l'ancienneté par une taxe sur les émissions de polluants atmosphériques. Elle comprend 3 tarifs cohérents avec les catégories Crit'Air.

Catégorie d'émissions de polluants	Tarif annuel (€)
E (véhicules électriques ou hydrogène)	0
1 (véhicules essences EURO 5 et 6)	100
Véhicules les plus polluants	500

Les véhicules diesels et les véhicules antérieurs au 1^{er} septembre 2011 (norme EURO 5) seront ainsi particulièrement taxés.

Taxe sur les émissions de CO₂

Il existe 3 barèmes différents :

- Le barème pour les véhicules relevant de la nouvelle procédure d'immatriculation WLTP (applicable depuis le 1^{er} mars 2020)
- Le barème pour les véhicules utilisés depuis le 1^{er} janvier 2006 et mis en circulation entre le 1^{er} juin 2004 et le 1^{er} mars 2020 (immatriculation selon la norme NEDC)
- Le barème en fonction de la puissance fiscale du véhicule pour les autres véhicules plus anciens.

La loi de finances pour 2024 prévoit de renforcer à partir de 2024 la taxe annuelle sur les émissions de CO₂ pour inciter au renouvellement du parc automobile des entreprises :

- Abaissement du seuil de déclenchement de 5g de CO₂/km
- Augmentation du barème.

Pour les véhicules immatriculés selon la nouvelle norme WLTP, l'évolution du barème proposé par la loi de finances pour 2024 est la suivante :

Taux d'émission de dioxyde de carbone (CO ₂)	Tarif applicable aux véhicules relevant du nouveau dispositif d'immatriculation (WLTP) 2023	Tarif WLTP 2024	Tarif WLTP 2025	Tarif WLTP 2026	Tarif WLTP à compter de 2027
De 0 à 20 g/km	0 €	De 0 à 6 €	De 0 à 11 €	De 0 à 16 €	De 1 à 20 €
De 21 à 50 g/km	De 17 € à 40 €	De 7 à 36 €	De 12 à 41 €	De 17 à 51 €	De 21 à 62 €
De 51 à 60 g/km	De 41 € à 48 €	De 37 à 51 €	De 43 à 63 €	De 53 à 78 €	De 65 à 92 €
De 61 à 100 g/km	De 49 € à 150 €	De 53 à 173 €	De 66 à 193 €	De 81 à 213 €	De 95 à 232 €
De 101 à 120 g/km	De 162 € à 192 €	De 177 à 283 €	De 197 à 333 €	De 217 à 383 €	De 242 à 432 €
De 121 à 140 g/km	De 194 € à 392 €	De 293 à 683 €	De 343 à 933 €	De 393 à 1183 €	De 482 à 1432 €
De 141 à 150 g/km	De 409 € à 600 €	De 733 à 1183 €	De 983 à 1433 €	De 1233 à 1733 €	De 1492 à 2032 €
De 151 à 160 g/km	De 664 € à 1168 €	De 1233 à 1733 €	De 1493 à 2033 €	De 1793 à 2333 €	De 2092 à 2632 €
De 161 à 170 g/km	De 1224 € à 1751 €	De 1793 à 2333 €	De 2093 à 2633 €	De 2393 à 2958 €	De 2697 à 3282 €
De 171 à 190 g/km	De 1813 € à 3116 €	De 2393 à 3608 €	De 2698 à 3933 €	De 3023 à 4258 €	De 3347 à 4582 €
De 191 à 200 g/km	De 3190 € à 3580 €	De 3673 à 4258 €	De 3998 à 4583 €	De 4323 à 4908 €	De 4647 à 5232 €
De 201 à 230 g/km	De 3618 € à 4968 €	De 4323 à 6208 €	De 4648 à 6533 €	De 4973 à 6858 €	De 5297 à 7182 €
De 231 à 250 g/km	De 5036 € à 6250 €	De 6273 à 7508 €	De 6598 à 7833 €	De 6923 à 8158 €	De 7247 à 8482 €
De 251 à 269 g/km	De 6325 € à 7747 €	De 7573 à 8743 €	De 7898 à 9068 €	De 8223 à 9393 €	De 8547 à 9717 €